

Recherche archives [input type="text"] [button OK]



A vous la parole !  
Vous souhaitez réagir sur l'actualité...  
Cette page est à vous



N'attendez plus pour **investir**

N° Vert 0 800 94 20 26

www.restohot.com

Accueil | Politique | Sports | PSG | Société | Faits divers | Près de chez moi | Economie | Bourse | International | Loisirs & Spectacles  
Roland Garros 2008 | Euro 2008 | A vous la parole ! | Forums | Vidéos | Dossiers | Services & Annonces | Jeux | Boutique

LES ARCHIVES

- accueil | recherche | formules | mon compte | FAQ

Paru le : 14/12/2000

Enquête

Les ratés de l'argent du sida

«MANQUE de vigilance dans le maniement des fonds », « dysfonctionnements graves », « détournements » A en croire la Cour des comptes, tout n'a pas été clair dans l'utilisation de l'argent des collectes du Sidaction (soirées spéciales à la télévision) en 1994, 1995 et 1996. Certes, les quelque 420 millions de francs généreusement offerts en trois ans par le public n'ont pas, dans l'ensemble, été dilapidés comme l'argent du cancer, mais les magistrats de la Cour ont néanmoins mis en lumière de surprenants ratés. Projets associatifs farfelus : les sommes importantes redistribuées à des associations ont donné lieu à de beaux dérapages. Ainsi le rapport de la Cour cite-t-il le cas de l'association K-potes pour oiseaux nocturnes, qui a touché de l'argent pour « installer des préservatifs dans des nids d'oiseaux sur les lieux de rencontre homosexuelles afin de préserver l'environnement naturel ». Un an et demi plus tard, près de la moitié des fonds n'avaient pas été dépensés car, selon l'association, « il était difficile de trouver des nids en septembre ». Argent détourné : après avoir touché 1,4 million de francs, l'association les Amis du bus des femmes (aide à la réinsertion des prostituées), déjà sujette, selon la Cour, à « de grandes difficultés de gestion », a été victime de « détournements de fonds estimés à environ 130 000 F ». Subventions inutiles : spécialiste de la lutte contre le sida, le professeur Luc Montagnier a touché, via un centre de recherche, 25 millions de francs de subventions. Cette somme a en partie été utilisée pour rénover des locaux de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, bâtiments qui n'ont guère été utilisés car le centre Luc Montagnier a rapidement déposé son bilan.

J-M.P.

Imprimer l'article

Enregistrer l'article

Autre recherche | Retour à la liste | Même rubrique et date | Même page et date

Advertisement for mestic with search filters: Je suis, Sa région, Je recherche, leParisien.fr

Sites du Groupe Amaury



- Municipales 2008
- Politique
- Sports
- PSG
- Société
- Faits divers
- Près de chez moi
- Economie
- Bourse
- International
- Loisirs & Spectacles
- Dossiers
- Vidéos
- Mai 68 - Mai 2008
- Festival de Cannes 2008

Sports

- L'actualité
- Dépêches Sports
- Résultats & classements
- Football
- Rugby
- Basketball
- Volleyball
- Handball
- Sport hippique

Euro 2008

PSG Foot

Près de chez moi

- Info locale
- 75 Paris
- 77 Seine-et-Marne Nord
- 77 Seine-et-Marne Sud
- 78 Yvelines
- 91 Essonne
- 92 Hauts-de-Seine
- 93 Seine-Saint-Denis
- 94 Val-de-Marne
- 95 Val d'Oise
- 60 Oise
- Les dépêches
- Monde
- France
- Sports
- Politique
- Economie
- L'actu des People

Participer

- A vous la parole!
- Forums
- Loisirs
- Cinéma
- Programmes Télé
- Jeux
- Jeux du Parisien
- Jeux en ligne

Services & annonces

- Météo
- Circulation
- Plans & itinéraires
- Covoiturage
- Horoscope
- Offres d'emploi
- Immobilier ancien
- Immobilier neuf
- Devis travaux
- Rencontres
- Marchés publics
- Annonces légales

Boutique

- Une personnalisée
- Journal anniversaire
- Anciens numéros
- Livres & hors-série

Lire Le Parisien

- Edition numérique
- S'abonner
- Audio pass
- Pass Liberté
- Pass Sérénité
- Pass Fidélité
- Pass Découverte
- Editions PDF
- Editions mobiles
- Abonnement journal
- Par portage
- Par courrier

Sites partenaires

- lequipe.fr
- parisjob.com
- devispresto.com
- cinefil.com
- quedesjeux.com
- avispublicsduparisien.com

Publicité

- Manchette Infos
- Petites Annonces

Recherche archives

[button OK]



Parution du : 14/12/2000

## Enquête

# Les ratés de l'argent du sida

«MANQUE de vigilance dans le maniement des fonds », « dysfonctionnements graves », « détournements » A en croire la Cour des comptes, tout n'a pas été clair dans l'utilisation de l'argent des collectes du [Sidaction](#) (soirées spéciales à la télévision) en 1994, 1995 et 1996. Certes, les quelque 420 millions de francs généreusement offerts en trois ans par le public n'ont pas, dans l'ensemble, été dilapidés comme l'argent du cancer, mais les magistrats de la Cour ont néanmoins mis en lumière de surprenants ratés. Projets associatifs farfelus : les sommes importantes redistribuées à des associations ont donné lieu à de beaux dérapages. Ainsi le rapport de la Cour cite-t-il le cas de l'association K-potes pour oiseaux nocturnes, qui a touché de l'argent pour « installer des préservatifs dans des nids d'oiseaux sur les lieux de rencontre homosexuelles afin de préserver l'environnement naturel ». Un an et demi plus tard, près de la moitié des fonds n'avaient pas été dépensés car, selon l'association, « il était difficile de trouver des nids en septembre ». Argent détourné : après avoir touché 1,4 million de francs, l'association les Amis du bus des femmes (aide à la réinsertion des prostituées), déjà sujette, selon la Cour, à « de grandes difficultés de gestion », a été victime de « détournements de fonds estimés à environ 130 000 F ». Subventions inutiles : spécialiste de la lutte contre le sida, le professeur Luc Montagnier a touché, via un centre de recherche, 25 millions de francs de subventions. Cette somme a en partie été utilisée pour rénover des locaux de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, bâtiments qui n'ont guère été utilisés car le centre Luc Montagnier a rapidement déposé son bilan.

J-M.P.

□